

Problèmes de prépositions

Autor(en): **Stöcklin, Jürg**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Vox Romanica**

Band (Jahr): **30 (1971)**

PDF erstellt am: **25.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-24602>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Problèmes de prépositions

Le présent article est consacré à l'étude d'une série de syntagmes prépositifs dont le sens varie suivant la préposition.

Les problèmes qui se posent ne sont pas tous nouveaux; plus d'un a déjà intéressé les grammairiens et avant tout les puristes. Cependant, étant donné que les grammairiens ne les mentionnent en général que dans le cadre d'une étude de syntaxe plus ou moins étendue et que les puristes s'opposent à tenir compte de l'évolution de la langue vivante, nous ne sommes pas trop bien informés sur l'état actuel de l'emploi.

Notre étude nous paraît d'autant plus justifiée que beaucoup d'auteurs de grammaires se contentent de reproduire un point de vue adopté par autrui et que la complexité du problème porte facilement à établir des distinctions arbitraires et personnelles que l'usage ne confirme pas.

Nous allons soumettre quelques-uns de ces problèmes à une analyse aussi objective que possible en partant d'une large documentation dont un choix limité servira d'illustration¹.

1° à la suite de – par suite de

Selon les distinctions classiques, c'est la construction *par suite de* qui sert à exprimer la conséquence, tandis que *à la suite de*, étant d'un emploi et local et temporel, se trouve:

dans le sens de *en suivant derrière*:

¹ Ouvrages cités. *Livres*: LOUIS ARAGON, *La Semaine sainte*, éd. Livre de Poche; SIMONE DE BEAUVOIR, *Les belles images*, éd. Gallimard; GEORGES BLOND, *L'épopée silencieuse*, éd. Livre de Poche; ALBERT CAMUS, *L'Étranger*, éd. Gallimard; HENRI CHARRIÈRE, *Papillon*, éd. Robert Laffont; BERNARD CLAVEL, *Les fruits de l'hiver*, éd. Robert Laffont; ALBERT COHEN, *Belle du Seigneur*, éd. Gallimard; GEORGES CONCHON, *L'état sauvage*, éd. Livre de Poche; JOCKO FREDERICS, *Faites monter la cote!* (traduit par Ch. F. Rapp), éd. Gallimard (série noire); BRUNO GAY-LUSSAC, *Le salon bleu*, éd. Gallimard; ANDRÉ GIDE, *Si le grain ne meurt*, éd. Gallimard; ORIEL MALET, *Les chevaux du soleil* (traduit par Lily Jumel), éd. Denoël; ROGER PEYREFITTE, *Les fils de la lumière*, éd. Livre de Poche; JEAN-PAUL SARTRE, *Situations V*, éd. Gallimard; GEORGES SIMENON, *Le revolver de Maigret*, éd. Presses de la Cité; *Maigret se défend*, éd. Presses de la Cité; CLAUDE SIMON, *Histoire*, éd. de Minuit; PHILIPPE TOUSSAINT, *Rien que la vérité*, éd. Bibliothèque Marabout; HENRI TROYAT, *Le Cahier*, éd. Flammarion; ROGER VRIGNY, *La nuit de Mougins*, éd. Gallimard.

Journaux: *Construire*; *Journal de Genève (J. de Genève)*; *Le Monde (Monde)*; *Le Figaro (Fig.)*; *France Dimanche (F. Dim.)*; *France Soir (F. Soir)*.

Périodiques: *Le Figaro Littéraire (Fig. Lit.)*; *Le nouvel Observateur (Obs.)*; *Le spectacle du monde (Spectacle)*; *Paris Match (Match)*; *Sélection du Reader's Digest (R. Digest)*.

A la suite de ce formidable contingent, qui passa par ... Louvain ... on pouvait voir un millier de femmes (Toussaint, *Vérité*, p. 88).

dans le sens de *après* (local):

A la suite de ce chapitre, on a mis un commentaire explicatif (J. Hanse, *Dictionnaire des difficultés*, p. 687).

dans le sens de *après* (temporel):

Le médecin général Aury ... a fait une expérience de survie à l'eau de mer *à la suite de* celle de Bombard (*F. Soir*, 5 avril 1969, p. 11).

Hanse² ainsi que Robert remarquent que la langue contemporaine emploie également *à la suite de* pour exprimer la conséquence. La remarque, ainsi formulée, nous paraît trop catégorique puisqu'elle suppose synonymie entre les deux tournures. En réalité, il n'y en a pas. *Par suite de*, en tant que synonyme de *en conséquence de*, *à cause de*, exprime la seule conséquence. *A la suite de* peut présenter à son tour un aspect causal, il est vrai, mais en même temps l'expression contient un aspect temporel, et c'est ce dernier qui domine.

Au Mans, *par suite de* l'interruption momentanée d'un service de signalisation, l'express Rennes-Paris a été retardé ... (*F. Soir*, 4 avril 1969, p. 8).

... l'excédent de chômage ... s'est constitué *par suite de* ralentissement temporaire de la croissance (*Monde*, 5 avril 1968, p. 21).

... une soixantaine de personnes ... vont se trouver sans travail ces jours prochains *par suite de* la fermeture de l'entreprise (*Monde*, 6 avril 1968, p. 6).

Nous avons reçu *à la suite de* l'article commentant la démission de M. P. une lettre ... (*Monde*, 3 avril 1969, p. 14).

C'est *à la suite de* l'enquête que M.V. aurait été arrêté (*Monde*, 3 avril 1969, p. 14).

... un microbus ... a fait une chute ... *à la suite de* l'éclatement d'un pneu (*Monde*, 6 sept. 1969, p. 11).

Longtemps il y a eu dans l'annuaire pontifical une page spéciale indiquant les patriarches, archevêques et évêques privés de leurs titres ou de leurs résidences, le plus souvent *à la suite de* censures ... (Peyrefitte, *Fils*, p. 248).

Signalons enfin la tournure archaïque avec *en, ensuite de*³, qui, marquant également la conséquence, appartient au langage juridique.

... à l'avenir voleurs et voleuses doivent s'attendre, *ensuite de* leur délit, à comparaître auprès de la police ... (*Construire*, 1^{er} avril 1970, p. 2).

De plus, *ensuite de* est resté vivant dans la construction *ensuite de quoi*.

Documentez-vous d'abord sur le sujet, *ensuite de quoi* vous pourrez présenter un plan de travail (Larousse, *Dictionnaire du français contemporain*).

² JOSEPH HANSE, *Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques*, Bruxelles 1949, p. 687-689.

³ L'ancienne langue employait l'expression *ensuite de* au sens local et temporel; au sens causal, elle se servait de la tournure *en suite de*.

2° à l'aide de – avec l'aide de

La distinction entre la locution prépositive *à l'aide de* (suivi d'un nom désignant une chose) et la construction *avec l'aide de* (suivi d'un nom désignant une personne) est trop générale pour servir dans tous les cas. Nous croyons bon d'y apporter quelques précisions.

Avec l'aide de est non seulement de mise quand le nom qui suit désigne une personne, mais aussi quand il désigne un collectif ou une institution.

Grâce à son expérience d'enquêteur et *avec l'aide de* son équipe, il mit au jour plusieurs affaires de concussion ... (*R. Digest*, février 1970, p. 28).

... les mesures nécessaires au maintien de l'ordre ont été prises par le ministère de l'intérieur *avec l'aide de* l'armée (*Monde*, 16 août 1969, p. 2).

Avec l'aide de l'Office municipal ... elle (la ville) présente en ce moment ... une exposition des œuvres du peintre Edouard Pignon (*F. Dim.*, 7 janvier 1960, p. 11).

Au cas instrumental, c'est-à-dire quand l'accent principal porte sur le moyen qui permet d'obtenir un résultat, c'est la tournure *à l'aide de* qui convient.

La cartouche est calée *à l'aide d'*argile (*Charrière, Papillon*, p. 213).

... un réparateur professionnel ... le lava (le tapis) *à l'aide d'*une pâte détergente spéciale ... (*R. Digest*, février 1970, p. 94).

... type que je devais voir plus tard ... une brique pendue *à l'aide de* fils de fer sur sa poitrine (*Simon, Histoire*, p. 61).

En dehors de ce cas, c'est-à-dire quand on met l'accent sur l'activité qui tend à aboutir à un résultat, en ne mentionnant qu'en second lieu le moyen qui y contribue, *à l'aide de* et *avec l'aide de* – de nos jours – sont devenus synonymes.

... il aura pour but essentiel d'améliorer fortement la productivité *à l'aide d'*un programme d'investissements ... (*Monde*, 16 septembre 1969, p. 24).

... il parvint à monter ... un gentil petit ménage ... *à l'aide de* livres, de revues, de films ... (*Conchon, Etat*, p. 16).

M. Cêtre est un pionnier: il gère sa librairie *à l'aide d'*un ordinateur (*Monde d. Livres*, 5 avril 1969, p. VIII).

C'est parce que la société américaine l'a acculé à ne plus pouvoir être poète qu'*avec l'aide de* l'alcool, que Poe s'est précipité sur cet alcool mortel (*Butor, Histoire*, p. 166).

Or, la mécanisation de cet art ne sera pas possible que si les rapports de langue à langue dans l'expression des mêmes faits ou des mêmes idées ont fait l'objet de recensements et d'analyses faits *avec l'aide de* méthodes statistiques ... (*Delavenay, Machine*, p. 17; exemples cités dans Spang-Hanssen, *Les prépositions incolores du français moderne*).

Cependant je m'étais promis de préparer le nouvel examen tout seul ou *avec l'aide de* quelques leçons particulières ... (*Gide, Grain*, p. 241).

Le capitaine ... fait distribuer des seaux et demande aux gens de former la chaîne ... *Avec l'aide des* pompes, il leur faudra deux à trois heures pour venir à bout des infiltrations (*Match*, 21 février 1970, p. 83).

D'après les méthodes du docteur F.D. ... et *avec l'aide de* deux laboratoires français, il a été créé des revitalisants cellulaires ... (*F. Dim.*, 10 janvier 1963, p. 15).

Cette liberté dans le choix entre *à l'aide de* et *avec l'aide de* – suivant la situation – prête à confusion: la langue contemporaine mêle parfois les constructions même lorsqu'il s'agit évidemment d'un cas instrumental.

Tous les trois se sont exercés ... à naviguer *avec l'aide de* leurs instruments de bord et l'ordinateur d'Apollo ... (*F. Soir*, 18 juillet 1969, p. 4).

... la marine américaine voudrait que le PC-15 interrompe plusieurs fois sa dérive pour aller faire, *avec l'aide de* ses moteurs, plusieurs descentes jusqu'au fond (*Monde*, 5 avril 1968, p. 14).

C'est *avec l'aide de* ces instruments qu'une détermination de la position exacte sera possible (*France Inter*, 15 mai 1969).

Suivi d'un nom désignant une personne, *avec l'aide de*⁴ est quelques fois remplacé par la construction douteuse *par l'aide de*, surtout dans la langue parlée.

C'est uniquement *par l'aide de* son frère qu'il a obtenu ce poste.

L'économie égyptienne était traditionnellement une *troïka*, tirant la plupart de ses devises du coton, du canal et du tourisme. Canal et tourisme ont été remplacés, le premier *par l'aide des* trois «frères» pétroliers ... (*Fig.*, 23 août 1969, p. 5).

3° *c'est (de) ma faute* – *c'est par ma faute*

Faute, mis en relief, peut s'employer comme attribut, *c'est ma faute*, ou comme complément de cause ou d'origine, *c'est de ma faute*, *c'est par ma faute*.

Nos exemples montrent de façon nette que la construction avec *de* est courante et qu'elle s'est introduite dans la langue littéraire même, de sorte qu'on emploie aujourd'hui indifféremment *c'est ma faute* et *c'est de ma faute*.

A notre avis, l'usage ne confirme pas l'observation des Le Bidois, qui croient voir une nuance entre les deux tours⁵; nous pensons plutôt que la popularité de la construction avec *de* s'explique par analogie⁶ ou par des raisons rythmiques.

Mais d'une part, *ce n'était pas ma faute* si on a enterré maman hier, au lieu d'aujourd'hui ... (Camus, *L'Etranger*, p. 40).

... s'ils ne se soucient pas des pouvoirs respectifs du Président ... *c'est notre faute* (Sartre, *Situation V*, p. 133).

Était-ce sa faute si les journalistes avaient créé une légende de sa personne? (Simenon, *M. se défend*, p. 40).

Si on est surpris *ce sera ta faute* ... (Charrière, *Papillon*, p. 418).

Ce n'est pas de votre faute si vous êtes d'humble extraction ... (Cohen, *Belle*, p. 76).

⁴ Nous n'avons rencontré qu'un seul exemple non conforme à la règle: «*A l'aide de* psychiatres, de médecins et aussi de prêtres, j'ai établi un certain nombre de questions ...» (*F. Dim.*, 11 jan. 1962, p. 6).

⁵ G. ET R. LE BIDOIS, *Syntaxe du français moderne*, Paris 1968, vol. II, p. 690: «la construction (*c'est de ma faute*) semble insister moins sur la faute même que sur la conséquence qui en résulte.»

⁶ Sous l'influence de *par ma faute*.

Je lui ai même dit: «*ce n'est pas de ma faute*» (Camus, *L'Étranger*, p. 10).

Ce n'est tout de même pas *de ma faute*, je suis plutôt fière de nous avoir couchés si doucement dans le fossé (Beauvoir, *Belles Images*, p. 144).

Ce n'est pas de leur faute (Simenon, *Revolver*, p. 136).

Ce n'est pas de sa faute si la vérité demeure inexprimable (F. Mauriac, *La fin de la nuit*, p. 171, cité par Grevisse).

C'est par ma faute n'est pas tout à fait synonyme des tours précédents; le mot *faute* gardant ici toute la valeur du terme, l'accent porte sur la faute même. Le terme sert à indiquer *de façon neutre* la cause d'un accident, d'un échec, etc. En revanche, dans *c'est ma faute* et *c'est de ma faute*, constructions à valeur figée, le mot *faute* a beaucoup perdu de sa force expressive: ici, l'accent porte plutôt sur la personne, tout en contenant *l'idée de culpabilité*.

C'est par la faute de ceux-ci que la situation des colons s'est dégradée (Sartre, *Situation V*, p. 25).

C'est par sa faute que l'expérience a échoué (Ph. Quinche, 20 décembre 1969).

4° à nouveau – de nouveau

Les nombreux articles qui existent sur ce problème n'ont pas réussi à mettre d'accord les esprits. Beaucoup de grammairiens⁷ défendent résolument la distinction traditionnelle entre ces deux expressions telle que la fait l'Académie: *de nouveau* signifie encore une fois, une fois de plus, derechef, et marque simplement la répétition d'une action. *A nouveau* signifie refaire de façon complètement différente.

Malgré tous les efforts de la part de ceux qui veulent sauvegarder cette nuance, il est indéniable que la distinction n'est plus observée de nos jours, constatation qui a porté à des conclusions trop sommaires⁸. En tenant compte de l'usage contemporain, il faut conclure de la façon suivante: au sens de *refaire de façon complètement différente*, c'est seul *à nouveau* qui convient; au sens de *une fois de plus*, *à nouveau* et *de nouveau* sont interchangeable.

Il faut cependant reconnaître que *à nouveau* supplante de plus en plus la construction *de nouveau*.

Les ministres ont prié le Conseil au niveau des délégués permanents ... d'examiner *à nouveau* les effets dudit système ... (*J. de Genève*, 8 novembre 1969, p. 7).

⁷ RENÉ GEORGIN, *Le Code du bon langage*, 24^e éd., p. 57; ARMAND BOTTEQUIN, *Le français contemporain*, Bruxelles 1937, p. 240-248; G.-O. D'HARVÉ, *Parlons bien!*, Bruxelles 1923, p. 291; JEAN HUMBERT, *La langue vivante*, Gazette de Lausanne 161, 12 juillet 1968.

⁸ HANSE, *op. cit.*, p. 479: «A nouveau, de nouveau sont aujourd'hui interchangeables.» – ADOLPHE THOMAS, *Dict. des difficultés de la langue française*, Paris 1956, p. 281: «Malgré le détachement des écrivains modernes, qui emploient indifféremment ces deux locutions, il est utile de rappeler que l'Académie les distingue nettement.»

Bien sûr B.B. et Vadim s'adorent, on peut même dire qu'ils s'adorent *à nouveau*, mais c'est encore loin de l'amour (*F. Dim.*, 29 décembre 1960, p. 2).

J'ai été très sévère pour plusieurs de mes romans ... et je les ai presque entièrement écrits *à nouveau* (R. Boylesve, cité par Humbert).

L'homme n'a droit à rien ... Il faut qu'il conquière chaque chose, *à nouveau*, chaque jour (Rolland, *L'âme enchantée* II, p. 168, cité par Robert).

Sa vue se troubla *de nouveau*, mais, cette fois, ce n'était plus ni la fatigue ni la peur (Clavel, *Fruits*, p. 24).

Il vit la poitrine de la femme se soulever légèrement et il s'immobilisa *de nouveau* ... (Conchon, *Etat*, p. 150).

Je préférerais crever plutôt que de t'appartenir *de nouveau*! (Troyat, *Cahier*, p. 93).

Le professeur ... tendit son verre pour qu'on le remplît *à nouveau* (Malet, *Chevaux*, p. 201).

Ugolini remis de sa blessure ... Pour l'instant il saute *à nouveau*, c'est l'important (*F. Soir*, 4 avril 1969, p. 23).

Menaces de grèves persistantes. Les syndicats doivent se revoir *à nouveau* pour en arrêter les modalités définitives (*F. Soir*, 1^{er} avril 1969, p. 8).

5^o en fait – de fait – par le fait – au fait

Les notes qu'on a consacrées à l'emploi de *en fait*, *de fait* et *par le fait* tendent à traiter de façon quelque peu sommaire le problème en attribuant aux trois expressions une valeur égale⁹. Il est vrai qu'en tant que synonymes de *en effet*, elles s'emploient indifféremment¹⁰. Elles confirment ce qui précède sans apporter de césure dans le cours du récit.

... il y avait de quoi rire! ... *De fait*, Gravenoire riait (Conchon, *Etat*, p. 52).

Mère Courage ... aura symbolisé l'effort de tout le théâtre populaire européen des années 1950–1960, pour offrir au public nouveau un répertoire qui le concerne. *De fait*, la pièce instituait un rapport, alors sans précédent, entre la scène et la salle ... (*Monde*, 3 avril 1969, p. 19).

L'étrange résistance du sol lunaire pourrait être due au bombardement permanent par des météorites, qui aurait rendu plus compacts les matériaux ... *En fait*, les échantillons ... m'ont paru d'une consistance assez molle ... (*F. Soir*, 20 août 1969, p. 2).

Les plus hauts responsables, particulièrement anglais, ont craint d'aller à la catastrophe ... *En fait*, on peut se rendre compte aujourd'hui qu' ... il s'en est pourtant fallu de peu qu'ils ne fussent rejetés à la mer (*Fig. Lit.* 1201, mai 1969, p. 14).

Nadine a raison, il vaut mieux être deux ... *Par le fait*, lorsque je me retrouvai devant cette maison démente, ... je fus bien contente d'avoir Robert avec moi (Beauvoir, *Les Mandarins*, VIII, p. 418, cité par Robert).

⁹ PETIT ROBERT: «Par le fait, de fait, en fait: en réalité.» – RENÉ GEORGIN, *Difficultés et finesses de notre langue*, Paris 1952, p. 222: «*De fait*, comme *en fait* et *par le fait*, est fortement affirmatif et signifie réellement, certainement.»

¹⁰ Notons que *par le fait* se trouve rarement pour *en fait* et *de fait*.

Explicatif – en annonçant que ce qui précède va être considéré sous un angle différent – *en fait*¹¹ – s’emploie comme son synonyme *au fond*; comme celui-ci, il entraîne une césure.

Nous avons vécu hier soir un très grand moment de télévision, car le débat ... a été un vrai débat. *En fait*, c’est à un procès que nous avons assisté (*F. Soir*, 4 avril 1969, p. 6). ... y aura-t-il bientôt une guerre russo-chinoise? *En fait*, cette guerre est en cours depuis plusieurs années ... (*Obs.*, 249, août 1969, p. 8).

De plus, *en fait* connaît un autre emploi de caractère correctif: en tant que synonyme de *en vérité*, *en réalité*, modifiant une affirmation ou énonciation ne correspondant pas à la vérité ou à la réalité.

Je feins un gros mal de tête. Ce que j’ai, *en fait*, c’est que je suis mort de sommeil (Charrière, *Papillon*, p. 305).

Il demande: «Tu reviens?» – Tout de suite – *En fait*, je suis revenu trois heures après ... (Vrigny, *Nuit*, p. 107).

Le séjour de Pétula à Avoriaz sera bref: elle rentre dès aujourd’hui dans sa maison de Genève, «pour nourrir ses deux poissons», me dit-elle. *En fait*, la vraie raison de son départ est plutôt une petite grippe ... (*F. Soir*, 4 avril 1969, p. 6).

Nous citons pour terminer les cas où la construction *au fait* est de mise:

a) Dans la signification de *pour revenir à nos moutons*.

(En partant de la question quelle route il faut prendre, le récit dérive sur d’autres sujets et reprend enfin:) *Au fait*, personne ne nous suit: on est seuls sur cette route ... (Aragon, *Semaine*, p. 336).

b) Par extension – et c’est aujourd’hui l’emploi principal – comme synonyme de *à propos*:

Un peu d’armagnac? ... – Non ... Merci – *Au fait*, quand vous ai-je examiné la dernière fois? (Simenon, *M. se défend*, p. 11).

Eh bien! va! ... Pourtant, comme Klim se précipite vers la porte ... il le retient: – *Au fait*, si Stéphane Alexandrovitch te pose des questions sur moi, ne lui dis pas que j’ai vendu Znamenskoïe (Troyat, *Cahier*, p. 259).

6^o *d’accord sur* – *d’accord pour* – *d’accord avec*

Nous trouvons chez Grevisse les constructions *d’accord de*, *d’accord sur*, *d’accord pour*, *d’accord en*, auxquelles il attribue – à ce qu’il paraît – une valeur égale. De plus, nous lisons que le tour *d’accord de* est resté d’usage¹², mais qu’en revanche, le tour

¹¹ LITTRÉ et l’Académie mentionnent au même sens une autre construction: *dans le fait*. Cependant, celle-ci paraît être peu vivante.

¹² MAURICE GREVISSE, *Problèmes de langage*, 4^e série, 1967, p. 342: «Le tour était courant chez les classiques et il est resté d’usage.»

d'accord pour est peu fréquent¹³. Cette observation juste pour l'époque classique, même pour le siècle dernier, n'est plus tout à fait confirmée par l'usage contemporain.

Pour se faire une idée précise du problème, il est nécessaire de tenir compte des nuances subtiles que les constructions peuvent exprimer :

Dans le cas où il y a plusieurs partenaires – souvent non mentionnés – qui négocient en vue de s'entendre et qu'il y a une chose faisant l'objet de l'accord qui se laisse plus ou moins modifier, on emploie aujourd'hui de préférence la construction *d'accord sur*, rarement *d'accord pour*. A en juger des exemples, *d'accord sur*, seule tournure vraiment vivante, a entièrement supplanté *d'accord de*¹⁴. Nous n'avons pas, au cours de nos lectures, relevé un seul exemple tenant compte de l'ancien usage¹⁵.

Sur la nécessité d'une information libre et complète, tout le monde est *d'accord* (*F. Soir*, 3 avril 1969, p. 4).

Il est bien rare que vous ne soyez pas *d'accord sur* tous les points (*F. Dim.*, 7 janvier 1960, p. 2).

Gouvernement et professionnels ne sont pas *d'accord sur* l'origine de cette fièvre (*Match*, 21 février 1970, p. 28).

Nous n'étions pas tout à fait *d'accord pour* des choses, pour rien d'ailleurs (Giono, *La femme du boulanger*, II, p. 14, cité par Grevisse).

Elle est *d'accord* avec moi *pour* tout (Giono, *Lanceurs de graines*, I, p. 7, cité par Grevisse).
Rivera, Orozco et moi ... étions *d'accord pour* le retour à la grande composition, avec l'homme au centre (*Fig. Lit.* 1129, décembre 1967, p. 48).

La tournure *d'accord pour* connaît en revanche un emploi plus courant que les grammairiens – à notre connaissance – ne mentionnent pas : on s'en sert lorsque – bien qu'il y ait plusieurs partenaires –, toute idée de négociation est exclue. La construction a ainsi la seule valeur d'une réponse à une proposition qu'on est libre d'accepter ou de rejeter.

Wylie se présenta ... *d'accord pour* la bière ? – D'accord, dit Wylie (Frédéric, *Cote*, p. 32).
Sommes-nous *d'accord pour* le 19 ? (Blond, *Epopée*, p. 149).

Mais tu n'étais pas *d'accord pour* le prix, mon père ! dit Kouvalo en souriant (Troyat, *Cahier*, p. 127).

Quant à la construction *d'accord en*, mentionnée par Grevisse, elle est fort rare et se limite, semble-t-il, à l'emploi avec quelques termes, tels que les indéfinis *rien* et *tout*, le démonstratif *cela*, ainsi que le substantif *point*¹⁶.

¹³ GREVISSE, *op. cit.*, p. 344–345 : « Deux autres constructions sont possibles : *d'accord en*, *d'accord pour*, mais elles sont moins fréquentes, la seconde surtout. »

¹⁴ Tous les exemples cités par GREVISSE, *op. cit.*, p. 341–346, et *Le Bon Usage*, Gembloux–Paris 1964, p. 961–962) sont antérieurs à 1850, sauf un exemple de Suarès (1909).

¹⁵ Il paraît que grâce à son élégance et à sa forme succincte, la construction *j'en suis d'accord* est restée vivante à côté de *je suis d'accord là-dessus*.

¹⁶ Avec *point*, on trouve plus couramment la préposition *sur*, avec les autres termes, *sur*, *pour* avec, suivant les nuances.

Nous trouvons finalement une construction que les grammairiens ne mentionnent non plus: *d'accord avec*. *Avec*, préposition qui sert généralement à introduire la personne, se rattache également à l'objet de l'accord. Cependant il n'y a plus idée de communication entre plusieurs partenaires; il n'y a qu'un particulier ou une institution qui partage le point de vue d'un autre ou qui approuve un fait accompli. La construction a ceci de caractéristique qu'elle suppose toujours une *prise de position*, un *engagement mental*.

En ce qui concerne le déroulement des événements, ... je puis vous dire que nous sommes entièrement *d'accord avec* la situation (*Monde*, 31 mars 1968, p. 3).

M. Kapwewe s'était dit *d'accord avec* l'intention du président Kaunda de remanier le gouvernement (*Fig.*, 29 août 1969, p. 4).

La France est *d'accord avec* l'idée d'une défense européenne (*Spectacle*, décembre 1969, p. 66).

Mais voici qu'il n'est pas *d'accord avec* ma chronique du 6 novembre (*Fig. Lit.* 1128, décembre 1967, p. 31).

C'est de nuances, évidemment, que traite ce petit nombre d'observations. Cependant, vu que ni les dictionnaires ni les grammaires n'en tiennent compte, il nous paraît justifié d'y attirer l'attention du lecteur; d'autant plus que c'est dans les possibilités de nuancer subtilement que se manifeste la richesse d'une langue.

Bâle

Jürg Stöcklin